



LES ARCHERS DU MUY

TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

Dimanche 15 février 2026

Gymnase de la Peyroua
378, boulevard Charles de Gaulle – 83490 Le Muy
Coordonnées GPS : 43.470909, 6.554250



Le mur de tirs a été renforcé pour les arcs à poulies

Composition des équipes et déroulement :

Equipes mixtes, 4 catégories d'arc :

classique (CL), poulie (CO), nu (BB), classique néo-licencié (CLnéo)

Selon règlement officiel FFTA Trophée des mixtes 2026

[TDM 2026 REGLEMENT 2025_11_25_1.pdf](#)

Tenues conformes au règlement FFTA

Horaires :

09h30 : Accueil, Greffe et contrôle matériel

10h00 : 2 volées d'échauffement

Suivies d'une mini qualification par équipe : 5 volées de 4 flèches (2 flèches/tireur/80 sec.)

Potentiellement 2 vagues d'échauffement et mini qualifications (selon le Nb d'équipes)

Pause et constitution des Poules

12h30 : Matchs de poules

Pause et centralisation des résultats

14h30 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

15h30 : Résultats, clôture, suivie du pot de l'amitié

Inscriptions :

Par équipe : **20.00€ Date limite : vendredi 06/02/2026 à 23h55**

UNIQUEMENT via le lien suivant : <https://forms.gle/MQe6oB921YYFvwUe8>

Le nombre d'équipes étant limité (capacité de la salle), les inscriptions seront conditionnées à l'ordre que vous aurez notifié pour chacune de vos équipes : les n° 1 par catégorie seront prises en compte d'office. Les suivantes le seront par ordre d'inscription selon les places restantes et réparties équitablement entre tous les clubs.

Règlement au greffe, en espèces ou chèque à l'ordre du Club « Les Archers Du Muy ».

Buvette :

Boissons chaudes et froides,

Tartes et gâteaux sucrés et salés, crêpes, barres chocolatées.

Sandwichs sur réservation lors du passage au greffe le matin.

Contacts :

E-mail : mireillenortes@free.fr – 06 86 13 11 58

E-mail : michel.allegre.sud@gmail.com – 06 84 38 29 62

Association loi 1901

N° Siret 490 323 672 00025 - Agrément FFTA n°1383123

Contact 06.86.13.11.58